

Lécousse info

Journal municipal - # 158 - Juin 2025



> actualités / p.4-12
Finances



> enfance jeunesse / p.13-15
CMJ



> initiatives / p.16-17
Saint-Jean



> services / p.18-19
Urbanisme



lecousse.fr



Commune de Lécousse



communedelecousse



IntraMuros Lécousse



STORE & PORTAIL
35133 LÉCOUSSE

- Pergolas
- Store ext. / int.
- Carport
- Portail
- Clôture
- Garde corps
- Porte de garage

06 77 31 07 23 • Marc JANVIER

DAUGUET TP
Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

Le professionnel de vos Aménagements Extérieurs

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleure
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

■ RÉNOVATION  ■ EXTENSION

Accompagnement et suivi de chantier

Agence Fougères - Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842321929 - SASU au capital social de 2000€



Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133-LECOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr



**URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT**

47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr

OPOIBI
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉE
N° 13 06 2583



LES JARDINS DE PÉROUZEL

Le professionnel de vos Aménagements Paysagers

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 23 51 10 22
perouzel@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent de votre côté...
...Communiquez



ACTEUR ET PRODUCTEUR DE VOTRE COMMUNICATION LOCALE

**GRAPHISME
IMPRESSION NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO**

PONTORSON
02 33 60 10 61

LÉCOUSSE FOUGÈRES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com




LD CHARPENTE
CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00
06 70 03 36 46
ld.charpentes35@gmail.com

6 bd de la Côte du Nord - 35133 LÉCOUSSE



+500 CLIENTS SATISFAITS

L'expert local au service de votre confort

Photovoltaïque • Poêles • Couverture



contact@nova-energie.bzh
2 Blvd de la Côte du Nord, LÉCOUSSE

02 22 66 95 97
www.nova-energie.bzh



sommaire

actualités / p. 4-12

Deux centenaires à l'honneur
La cérémonie du 8 Mai
Le repas des aînés
La Journée citoyenne
Gwénaëlle Langouet, conseillère immobilier
Léo Petipas à la tête du Jardin de l'Euhe
L'institut de beauté « À corps parfait »
Le budget 2025

enfance-jeunesse / p. 13-15

L'actualité des écoles
L'été à l'accueil de loisirs
Des séances de médiation par l'animal
La chasse aux œufs du CMJ

initiatives / p. 16-17

Le comité de jumelage
L'actualité de la médiathèque
La rando de Lécousse
Le programme de la Saint-Jean

services / p. 18-19

L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Sébastien Étienne, Adeline Ollivier.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

Chaque fin d'année scolaire met la commune en effervescence avec les animations associatives et rencontres sportives ainsi que les spectacles scolaires et culturels. Merci à toutes les équipes de bénévoles ou encadrants pour leur dynamisme et leur disponibilité. C'est ce qui permet de faire société ici aussi, dans notre belle commune.

Un grand merci également aux nombreux participants à notre matinée citoyenne qui a permis de beaux échanges et de la bonne humeur autour des chantiers de nettoyage des chemins et du centre bourg et l'embellissement de notre promenade verte.

Bravo aux jeunes du CMJ pour toutes leurs actions à destination des jeunes et des familles et la préparation d'un géocaching sur la commune. Une vidéo va également présenter deux d'entre eux pour promouvoir le CMJ et inciter les futurs CM2 à les rejoindre en septembre prochain. Lécousse a désormais sa page Instagram, montrant la richesse de la vie à Lécousse faite de photos, d'affiches et diverses actualités...rejoignez-nous !

Le budget 2025 voté en mars et présenté dans ce bulletin est dans la continuité des orientations prises en 2023. La maîtrise et optimisation de nos charges courantes nous permettent d'assurer des investissements à hauteur de 717 000€. Nous allons améliorer divers équipements : boulodrome, nouvel espace cinéraire et rénovation du mur du cimetière, sécurisation des accès et renouvellement de la vidéo surveillance autour des bâtiments publics... Nous poursuivons la finalisation du centre technique ainsi que la réflexion pour la restructuration et rénovation de l'école publique. Nous allons démarrer un important programme de rénovation de l'éclairage public sur plusieurs années. Nous allons également remettre à jour notre schéma directeur d'eaux pluviales afin de se prémunir face aux pluies des orages violents. Début juillet, nous démarrons la réfection du réseau eaux pluviales, bd de la Motelle, avec l'entreprise TP Dauguet.

Enfin, je vous invite à noter la date de la fête communale de la St Jean, le samedi 21 juin, organisée par le comité des fêtes. Ce 3^{ème} week-end de juin annonce les vacances d'été toutes proches qui sont aussi synonymes d'un beau programme d'activités pour les enfants de l'accueil de loisirs.

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été. Nous nous retrouverons le vendredi 29 août au Forum de rentrée des associations.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Anniversaire : les 100 ans de Jeanne Torchin

Jeannine Torchin est née le 21 mars 1925. Elle habite toujours, en quasi-autonomie, dans sa maison de la rue du Clair-Logis. Elle a fêté ses 100 ans entourée de ses amis, voisins et aide à domicile. Sa famille est aussi venue fêter son anniversaire en avril, durant les vacances de printemps.

Mme Torchin a été secrétaire de son époux, qui exerçait le métier de représentant dans la chaussure sur le Grand Ouest. Il était très connu dans les entreprises, notamment celles de Fougères. Il est décédé en 2009.

Elle se fait livrer ses repas de temps à autre par le portage de l'ADMR. Elle a une aide à domicile pour le ménage et les courses. Son médecin fougérais étant parti sur la côte, son fils habitant La Bouëxière l'emmène désormais au Pôle Santé de Lécousse, où « ils sont tous très gentils », a-t-elle confié à Mme le Maire.

De nature optimiste et positive, Mme Torchin considère avoir eu beaucoup de chance dans la vie. Arriver à 100 ans, « c'est un ticket de plus ! », d'autant qu'elle n'a jamais eu de maladies graves.



Mme le Maire avec Jeannine Torchin, qui a fêté ses 100 ans le 21 mars dernier.

le saviez-vous ?



> Vie municipale : la commune sur Instagram

La commune de Lécousse poursuit sa présence sur les réseaux sociaux avec l'ouverture d'un compte Instagram. Cet outil de communication vient compléter les supports existants tels que le site Internet, la page Facebook et l'application IntraMuros.

C'est un nouveau moyen de rester connecté à la vie de la commune, où que vous soyez. Vous pouvez y suivre l'actualité de la commune en images, consulter les annonces d'événements, les infos à ne pas manquer, les projets en cours, etc. N'hésitez pas à découvrir le compte de la commune sur @communedelecousse et à vous abonner !

et aussi

> Plan local d'urbanisme intercommunal : approbation du principe de mise en œuvre

Considérant qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) permet de partager une vision d'ensemble et construire un projet politique fort entre les 28 communes du territoire, le Conseil d'agglomération a approuvé, lors de la séance du 24 février 2025, le transfert de compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à Fougères Agglomération. Cette compétence était exercée jusqu'à présent par les communes. Suite à cette délibération, les communes membres devaient se prononcer, dans un délai de trois mois, sur ce transfert de compétence. Dans le cas d'absence d'une minorité de blocage à l'issue de ces trois mois, la prise de compétence devait être effective au 1er juin 2025.

Lors de la séance du 25 avril, le Conseil municipal a approuvé le transfert de compétence à Fougères Agglomération, tout en pointant les points de vigilance suivants :

- une gouvernance respectueuse et représentative, en donnant priorité à l'implication des communes
- une co-construction du projet à l'échelle du territoire pour un aménagement équilibré et garantissant le développement des communes dans le respect de leurs spécificités.

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LECOUSSE
LOUVIGNÉ DU DESERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

Cérémonie du 8 mai : le 80^{ème} anniversaire



La lecture des textes officiels lors de la cérémonie.



Yoann (à gauche) et Gabin, deux membres du Conseil Municipal des Jeunes, avec Mme le Maire.

La cérémonie commémorant le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée le jeudi 8 mai au Monument aux Morts. Les al-

locutions officielles et le dépôt de gerbes ont rythmé cette célébration solennelle qui rend hommage à tous ceux qui ont combattu pour la liberté. Comme chaque

année, des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) étaient présents à la cérémonie.

Repas des aînés : les doyens à l'honneur



Organisé tous les ans par le CCAS, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le mercredi 26 mars à la salle Hermine. Au total, 172 convives étaient présents. Comme chaque année, les doyens de la journée (90 ans et plus) ont été mis à l'honneur. Un bouquet de fleurs a été offert aux femmes, tandis que les hommes ont reçu des chocolats.



Seniors : une réunion sur la sécurité au quotidien



Le mardi 29 avril, les seniors ont été invités par le CCAS à une réunion d'information sur les bons réflexes à adopter pour leur sécurité au quotidien. Cette réunion, qui s'est déroulée en début d'après-midi à la salle Hermine, était animée par le commandant Philippe Rageul, qui dirige la circonscription de police de Fougères-Lécousse, et par la commandante Marie-Pierre Chevet.

Des conseils très pratiques ont été apportés aux seniors pour limiter les risques de cambriolage, se prémunir des escroqueries, éviter les vols à l'arraché, etc.

À la demande d'habitants, la commune organise une nouvelle réunion d'information sur la sécurité au quotidien **le lundi 30 juin en soirée à 20 h.** pour permettre au plus grand nombre de participer.

En images : 100 participants à la Journée citoyenne



L'édition 2025 de la Journée citoyenne, qui s'est déroulée le samedi 17 mai en matinée, a réuni environ 100 personnes, dont une vingtaine de nouveaux participants. Chacun a pu travailler dans d'excellentes conditions, en raison d'une météo particulièrement favorable.

Au total, 13 chantiers d'amélioration du cadre de vie étaient au programme : entretien des espaces verts dans le centre-bourg et aux alentours, ramassage de débris, installation dans la Promenade verte de la nouvelle décoration en bois fabriquée par Louis Baron et Joseph Pouriel, plantation de deux pommiers et d'un prunier dans la Promenade verte, etc.

Comme le veut la tradition, les participants se sont retrouvés le midi sur l'esplanade Morcin pour partager un apéritif, un repas « galette saucisse » et un dessert offerts par la commune. Dans l'esprit de la Journée citoyenne, ce temps convivial a permis à chacun de faire connaissance et de créer des liens.

Une soirée photos sera organisée le vendredi 10 octobre. Les participants auront ainsi l'occasion de se remémorer ce moment d'échanges et de partage !





Centre technique municipal : fin des travaux en septembre



La réhabilitation complète du Centre technique municipal a démarré début février par l'extension du bâtiment annexe côté rue de la Butte. La création des deux nouvelles travées fermées par des portes sectionnelles est en cours d'achèvement.

En parallèle, le bâtiment principal fait l'objet d'une reconfiguration complète afin d'agrandir les espaces administratifs et les locaux du personnel selon les normes en vigueur. Le projet prévoit l'aménagement de nouveaux bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de

pause, de nouveaux vestiaires hommes et femmes, etc.

Construit au début des années 1990, le bâtiment fait également l'objet d'une rénovation énergétique complète. Des panneaux photovoltaïques en auto-consommation collective seront implantés sur la toiture.

Provisoirement installés dans des bungalows à l'arrière du bâtiment, les agents des services techniques investiront les locaux flambant neufs en septembre prochain.

Espaces verts : les contrats d'entretien

- Secteur de Bliche

Une consultation a été réalisée auprès de trois entreprises pour l'entretien des espaces verts du secteur de Bliche : boulevard de Bliche, rues du Pigeon Blanc, des Rochelettes, la Roussellais, Jacqueline Auriol, Adélaïde Daligaut, Hildegarde de Bingen et Hypatie d'Alexandrie.

Le prestataire aura en charge les travaux de tonte, d'entretien des arbres et arbustes, des massifs, des allées piétonnes et, le cas échéant, le fauchage des fossés et l'entretien des bassins d'orage.

Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Les Jardins de Pérouzel pour un montant annuel de 11 976 € HT.

- Lotissement des Jardins de la Mésangère

Une consultation a également été réalisée auprès de trois entreprises pour l'entretien des espaces verts du lotissement des Jardins de la Mésangère : rues Jeanne de France, Élisabeth Mercoeur, Sophie Trébuchet et Marie-Angèle Duval.

Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Lambert Paysage pour un montant annuel de 7 100 € HT.



Achat ou vente : Gwénaëlle Langouet, conseillère immobilier



© Photo : Marine Liffre

Après avoir été assistante patrimoniale d'une entreprise de transport, Gwénaëlle Langouet a lancé en début d'année son activité de conseillère immobilière indépendante. Elle est affiliée au réseau iad France, grâce auquel elle bénéficie de formations en continu. « J'ai toujours été attirée par le domaine de l'immobilier et j'aime le contact avec la clientèle » souligne-t-elle.

La conseillère intervient à Lécousse et ses environs. « J'apporte aux clients un accompagnement sur mesure et personnalisé, à chaque étape de la vente ou de l'achat d'un bien. Mon but est d'instaurer une relation de confiance et de transparence avec les clients, sans pression commerciale. Cela passe par l'écoute et la disponibilité. »

Gwénaëlle Langouet propose aussi aux personnes qui le souhaitent un avis de valeur de leur bien immobilier. « C'est entièrement gratuit et sans engagement » précise-t-elle.

- Tél. 07 83 09 25 05 - gwenaelle.langouet@iadfrance.fr - www.iadfrance.fr

et aussi

> Vélos à assistance électrique : fin du service de location

Précurseur, Lécousse fut l'une des premières communes à proposer à ses habitants un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) il y a une dizaine d'années. Fougères Agglomération proposant désormais un service de location dans le cadre de sa compétence « Mobilités », celui de la commune n'a plus lieu d'être et il a donc été supprimé. Le garage Bouvet, auprès duquel la commune a acheté ces vélos, a été sollicité pour une offre de reprise concernant 13 VAE. Deux vélos ont été conservés par la commune pour une mise à disposition des agents dans le cadre de leurs fonctions.

- Pour bénéficier du service de location de Fougères Agglomération, il suffit de s'inscrire sur le site www.lesurf.fr ou de s'adresser directement à la Maison des Mobilités (Gare routière : 6 rue des Frères Devéria, à Fougères). Tél. 02 99 99 08 77.

Maraichage bio : le Jardin de l'Euche repris par Léo Petipas

Âgé de 29 ans, Léo Petipas a repris l'exploitation du Jardin de l'Euche en mars dernier. « C'est un changement dans la continuité » explique le maraîcher originaire de Billé. « Mon objectif est de continuer à faire vivre le lieu et poursuivre le travail effectué par l'ESAT pendant 20 ans. »

Son installation marque l'aboutissement d'une reconversion professionnelle engagée il y a 4 ans. Après avoir été statisticien à Rennes, Nantes ou encore Angers, il est parti pendant un an en Nouvelle-Zélande avec sa compagne. Là-bas, il a fait plusieurs mois de woofing, travail au sein d'une ferme biologique en échange du gîte et du couvert. « À mon retour, je n'avais plus envie de travailler dans un bureau et j'ai décidé de me reconvertir dans le maraichage » confie-t-il. « Après différents stages de woofing en France, j'ai été salarié pendant deux ans chez un maraîcher diversifié en agriculture biologique, près de Dol-de-Bretagne. J'ai passé ensuite un BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole dans le but de m'installer. L'an dernier, j'ai appris que le propriétaire du Jardin de l'Euche cherchait un nouvel exploitant et j'ai saisi cette opportunité. Entre le BTS, le salariat et les stages, je me sentais prêt. »

Au sein de la ferme d'1,5 ha, dont 1 000 m² de tunnels, Léo va cultiver à l'année une quarantaine de légumes bio. Courgettes, betteraves botte, navets



Avec Léo Petipas, le Jardin de l'Euche conserve son identité : du maraichage diversifié en agriculture biologique et de la vente directe au magasin.

botte, petits pois, oignons, salades, rubarbe, etc. sont actuellement en vente au magasin de la ferme. On peut aussi les acheter à Fougères, dans les commerces bio La Becquée (place Aristide Briand) et Les Halles Biomonde (boulevard Saint-Germain).

Divers produits locaux sont également en vente au magasin : œufs (Olivier Sourdin, Le Châtellier), pain (Blandine

Lécrivain, Saint-Germain-en-Coglès), jus de pomme (Jean-Emmanuel Dubreil, Saint-Germain-en-Coglès) et miel (Jérémy Tréhu, Saint-Germain-en-Coglès).

- 16, rue de l'Euche – Magasin ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 16 h à 19 h – Tél. 06 80 87 59 53
- leo.petipas@gmail.com
- www.jardindeleuche.com

Beauté et bien-être : l'institut « À corps parfait » de Fanny Hodouin et Charlotte Buffet

Le 7 avril dernier, la Lécoussoise Fanny Hodouin et la Fougèraise Charlotte Buffet ont ouvert leur institut de beauté dans la zone du Parc. Baptisé « À corps parfait », l'établissement propose toutes les prestations d'un institut traditionnel : soins du visage et du corps, maquillage, ongles, épilation, massages relaxants et solarium.

Après 10 et 15 ans d'expérience en tant que salariées, les deux esthéticiennes se sont associées pour monter leur propre affaire. « Nous sommes d'anciennes collègues » précise Charlotte. « Nous avons choisi de nous installer dans la zone du Parc, car c'est un secteur très dynamique et il y a du stationnement. Nous avons entièrement aménagé les locaux de 110 m², qui étaient inoccupés depuis longtemps. »

L'institut travaille avec la marque Payot et les produits bio Estime et sens (soins visage et corps), la marque Baija (soins corps, parfums, soins de la maison) et Charlotte Bio (maquillage). Les produits de ces marques sont disponibles à la vente.

Fanny Hodouin et Charlotte Buffet sont soutenues par la plateforme Initiative Pays de Fougères (IPF). Leur marraine est Nicole Duroy.

- 4, rue du Pigeon Blanc
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 19 h, mercredi et samedi de 9 h à 18 h – Rendez-vous sur Planity ou au 02 23 51 34 61
- www.acorpsparfaitlecousse.fr



Charlotte Buffet (à gauche) et Fanny Hodouin dans l'une des cabines de leur institut de beauté.

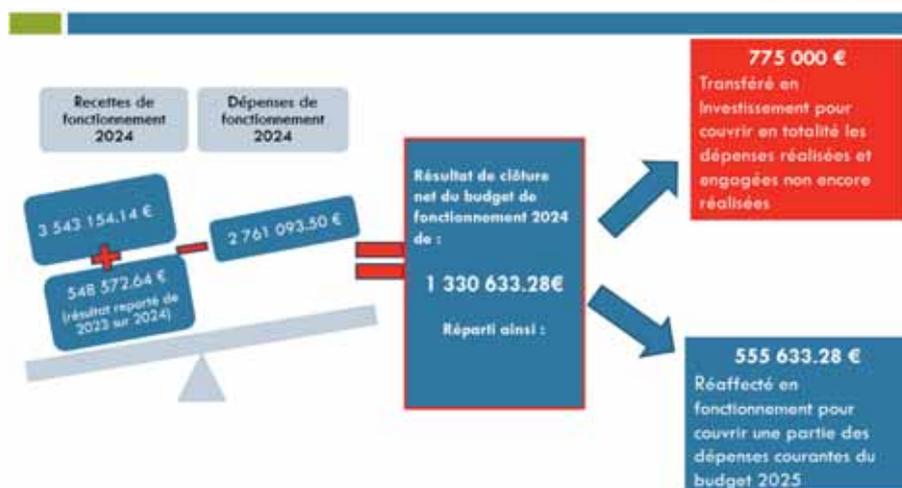
Budget principal de fonctionnement : le compte administratif 2024

Le résultat de clôture net du budget de fonctionnement 2024 s'élève à **1 330 633,28 €** incluant le résultat reporté du budget principal de 2023 de **548 572,64 €**.

Le résultat brut de l'exercice (recettes – dépenses de l'exercice) est quant à lui de **782 060,64 €**.

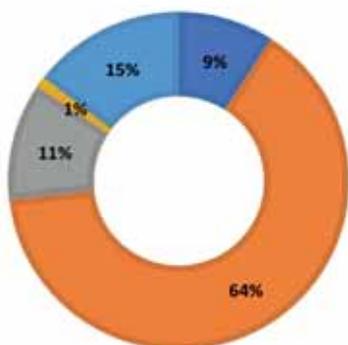
En 2023, le résultat cumulé était de **1 373 572,64 €**.

Le Conseil municipal du 21 mars 2025 a décidé d'affecter **775 000 €** au budget d'investissement 2025 et de reporter au budget de fonctionnement 2025 la somme de **555 633,28 €**.



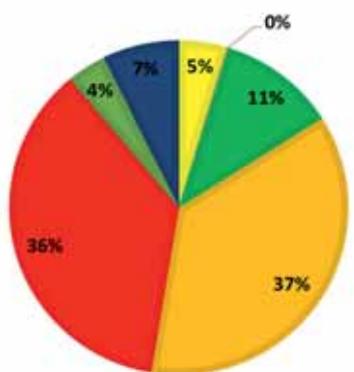
L'essentiel du budget 2025

■ Recettes de fonctionnement : 3 817 449 €



- Produits des services (essentiellement recettes ALSH et restaurant scolaire) : 347 600 €
- Impôts et taxes : 2 448 012 €
- Dotations et participations de l'État : 426 425,51 €
- Autres produits de gestion courante, atténuations de charges et produits exceptionnels : 39 778,18 €

■ Recettes d'investissement : 2 117 719 € (avec restes à réaliser)



- Subventions : 97 450 €
- Remboursement emprunt par ccas : 2 660 €
- FCTVA, taxe d'aménagement : 239 303,18 €
- Affectation de la section de fonctionnement : 775 000 €
- Virement prévisionnel (autofinancement de la section de fonctionnement) : 770 000 €
- Dotation aux amortissements : 79 478,97 €

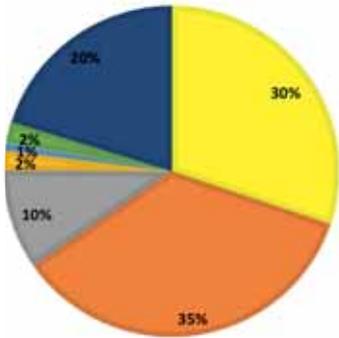
Stabilité de la fiscalité

Maintien des taux d'imposition pour 2025.

Rappel des taux 2024 :

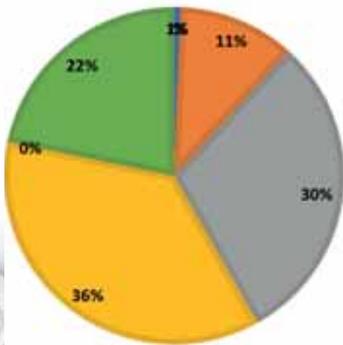
- Foncier bâti :33,55 %
- Foncier non bâti :41,72 %
- Taxe d'habitation :16,15 %

■ Dépenses de fonctionnement : 3 817 449 €



- Charges à caractère général : 1 152 810 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 1 340 000 €
- Autres charges de gestion courante : 374 360 €
- Charges financières : 73 000 €
- Charges exceptionnelles, atténuation de produits, dotation aux provisions et dépréciations : 27 800 €

■ Dépenses d'investissement : 2 117 719 € (avec restes à réaliser)



- Immobilisations incorporelles : 13 200 €
- Subventions d'équipement : 235 868,64 €
- Immobilisations corporelles : 636 923,29 €
- Immobilisation en cours : 771 726,58 €
- Emprunts (capital) : 460 000 €

■ La capacité de désendettement depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette en capital au 1/01	3 984 795 €	3 599 016 €	3 205 540 €	3 648 451 €	3 191 992 €	2 733 230 €
soit par habitant	1 194 €	1 079 €	955 €	1 080 €	933 €	798 €
Capacité d'autofinancement	574 632 €	907 226 €	828 683 €	904 093 €	968 594 €	
soit par habitant	172 €	272 €	245 €	269 €	289 €	
Annuités	477 161 €	475 195 €	486 149 €	548 659 €	539 668 €	519 485 €
soit par habitant	143 €	142 €	145 €	164 €	158 €	152 €
capacité de désendettement en années	6.9	4.0	3.9	4.0	3.3	
Emprunts nouveaux réalisés			400 000 €+ 450 000 €			



Ce qu'il faut retenir du budget 2025

- Maîtrise et optimisation des charges courantes : personnel, énergie, dépenses courantes
- Investissements 2025 ciblés, avec continuation des investissements lancés en 2024 :
 - rénovation du centre technique municipal, 32 % du budget pour environ 680 000 €
 - pré-étude pour la restructuration de l'école Montaubert
 - aménagements et entretien du cimetière, de l'éclairage public et la voirie
- Stabilité de la fiscalité : maintien des taux en 2025
- Épuration de la dette par un autofinancement important et le non-recours à l'emprunt

- Capacité d'autofinancement (CAF) = total des recettes réelles de fonctionnement - total des dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice
- Capacité de désendettement = capital restant dû/capacité d'autofinancement (CAF)

Ce tableau est très important pour la gestion d'une commune. Il fait le lien entre les engagements financiers et les ressources de la commune.

Les investissements 2025 : 717 000 €

Subventions d'équipement et études diverses	5 000 €
- études diverses.....	5 000 €
Bâtiments publics	272 000 €
École primaire Montaubert :	25 000 €
- acquisitions armoire chauffante restauration.....	5 000 €
- pré-étude restructuration et rénovation école	20 000 €
Complexe culturel :	45 000 €
- écran et vidéoprojecteur salle Hermine	10 000 €
- remplac. menuiseries salle Hermine, salle Émeraude, bureaux.....	35 000 €
Complexe sportif :	32 000 €
- acquisition matériel divers	5 000 €
- extension boulodrome	15 000 €
- rénovation éclairage salle Cormoran (gym).....	12 000 €
Espace Irène Frain :	2 100 €
- placard atelier 1	2 100 €
Centre technique municipal :	80 000 €
- outillage et matériel : broyeur et petit matériel.....	15 000 €
- restructuration et extension : mobilier et équipement	65 000 €
Hôtel de Ville :	27 900 €
- stores sas entrée	3 000 €
- aménagement salle du conseil municipal : mobilier et vidéo.....	15 000 €
- placard bureau	1 700 €
- logiciels.....	8 200 €
Pôle Enfance :	5 000 €
- acquisition diverses	5 000 €
Sécurisation des bâtiments publics :	55 000 €
- rénovation du système de vidéo protection	30 000 €
- contrôle d'accès	25 000 €
Cimetière	130 000 €
- travaux de reprise de concessions carrés B, C et D.....	10 000 €
- travaux d'aménagement d'un espace cinéraire.....	80 000 €
- réfection mur d'enceinte ancien cimetière	40 000 €
Cadre de vie et liaisons douces	50 000 €
- Promenade verte : cabane perchée.....	35 000 €
- écopâturage rue de la Butte.....	5 000 €
- jeu à ressort aire de la Mésangère	5 000 €
- signalétique directionnelle et mobilier urbain	5 000 €
Aménagements voirie et réseaux	220 000 €
Éclairage public – participations au SDE 35 :	85 000 €
- diagnostic global et rénovation rues Bouëssel du Bourg et Vallon	80 000 €
- illuminations Noël	5 000 €
Eaux pluviales :	135 000 €
- réfection du réseau boulevard de la Motelle	100 000 €
- schéma directeur eaux pluviales	35 000 €
Acquisitions/aliénations foncières	40 000 €
- acquisition Pigeon Blanc pour liaison active	40 000 €

à noter

> Boulevard de la Motelle : renouvellement du réseau d'eaux pluviales

La commune va procéder au renouvellement du réseau d'eaux pluviales boulevard de la Motelle, sur le tronçon compris entre le carrefour à feux et la limite communale avec Fougères. Une consultation a été réalisée auprès de quatre entreprises et trois offres ont été remises. Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Dauguet TP pour un montant de 64 933 € HT.

> Cimetière : travaux de reprise de concessions

La commune a engagé une procédure de reprise de concessions dans l'ancien cimetière (carrés A, B, C, D) qui s'est achevée en 2022. Par délibération du 20 octobre 2022, le Conseil municipal a acté la rétrocession de ces concessions dans le domaine communal.

Les premiers travaux de reprise technique de ces concessions se sont déroulés en 2023 pour le carré A. Une nouvelle consultation a été réalisée auprès de deux entreprises pour effectuer, cette année, les travaux des carrés B, C et D concernant les 15 concessions restantes. Une offre a été remise. Après étude du devis reçu, le Conseil municipal a retenu la proposition de l'entreprise Pompes funèbres et marbrerie Le Gal pour un montant de 15 026,91 € HT.

> Salle Cormoran : réhabilitation de l'éclairage

Dans le cadre de investissements programmés pour 2025, une consultation a été réalisée pour la rénovation de l'éclairage public de la salle Cormoran au complexe sportif, sur la partie salle de gym. Ces travaux consistent au remplacement des éclairages existants en incandescence par des projecteurs leds. Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Électricité GULLIENT pour un montant de 10 103,04 € HT, soit 12 123,65 € TTC.



Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE
06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41
cvb.rogerlestras@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Carport
- Ossature bois - bardage



Fabrication & Pose par nos soins



François
LEMARIÉ

Conseiller en immobilier



06 67 80 53 57
francois.lemarie@iadfrance.fr
Lécousse (35)

Suivez-moi

iadfrance.fr

El François LEMARIE, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Rennes sous le numéro 985033661 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

École Montaubert : projet d'Aire Terrestre Éducative



Depuis plusieurs mois, les élèves de CM1/CM2 sont engagés dans un projet éducatif autour de l'environnement. Une démarche active mêlant sciences, éducation à l'écologie et engagement citoyen, qui invite les enfants à mieux comprendre et respecter le monde vivant qui les entoure.

Deux zones situées dans la coulée verte servent de terrain d'étude : l'un au niveau de la prairie près des équipements de fitness et l'autre tout au bout, vers le sous-bois. Soutenue par l'Office National de la Biodiversité et le Réseau Éducation

Environnement du Pays de Fougères, la commune laisse à disposition des élèves cet espace naturel, qui sert de lieu d'observation de la biodiversité et d'expérimentation scientifique.

Plusieurs expériences scientifiques ont été mises en place par les CM. Attention, des planches en bois ont été disposées à même le sol pour étudier la biodiversité qui s'y abrite et il est important de ne pas les toucher.

« Enterre ton slip » : les élèves ont enterré un slip 100 % coton afin de savoir ce qui se passe dans nos sols. Une manière

concrète et ludique d'éveiller leur curiosité scientifique.

« Opération escargot » : les élèves participent également à l'identification et au recensement des escargots et des limaces présents sur leur aire éducative. Leurs données sont ensuite transmises à un site de sciences participatives, contribuant ainsi à un travail scientifique plus large.

Une belle manière pour ces jeunes citoyens en herbe d'apprendre à observer, respecter et protéger le vivant !

École Notre-Dame : bien manger, ça s'apprend !



Durant une semaine, l'école a eu la chance d'accueillir un groupe d'étudiantes issues de différentes filières du domaine médical. Leur mission : sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

Ces intervenantes ont rencontré toutes les classes de l'école, de la maternelle au CM2, en différenciant leur approche. Les plus jeunes ont été invités à réfléchir à la composition d'un goûter

équilibré, tandis que les plus grands ont étudié toute l'importance du petit déjeuner.

À travers des activités ludiques et sensorielles, les élèves ont appris comment bien composer leur petit-déjeuner pour répondre aux besoins de leur corps, mais aussi de leur cerveau. Fruits et légumes ont été mis à l'honneur, grâce à des ateliers de découverte mêlant toucher, odorat et goût, pour mieux connaître et apprécier

leur diversité. Un « voyage gourmand » autour du monde a également été proposé. Les enfants ont découvert des petits déjeuners traditionnels d'autres pays, éveillant ainsi leur curiosité culturelle, tout en soulignant la dimension universelle et variée de ce repas.

Au cœur de ce projet : l'idée que bien manger est un véritable plaisir !

Accueil de loisirs : les temps forts de l'été



L'équipe d'animation de l'été 2025.

L'accueil de loisirs fonctionnera du lundi 7 juillet au vendredi 29 août. Deux mini-séjours seront proposés en juillet à la base de loisirs de la Rincerie, située en Mayenne : du 8 au 11 juillet pour les enfants nés entre 2015 et 2017, et du 15 au 18 juillet pour les enfants nés entre 2012 et 2014. Pour la première fois cette année, les jeunes seront hébergés en pension complète. Plusieurs activités seront au programme : disc golf, escalade et planche à voile (premier séjour), kayak polo, planche à voile et tir à l'arc (second séjour).

À l'accueil de loisirs, de multiples activités rythmeront l'été sur le thème « La nature sous toutes ses formes ». Trois grandes sorties réuniront l'ensemble des enfants : Cobac Parc le vendredi 25 juillet, une Asortie plage à Carolles le vendredi 1er août et le Zoo de Champrépus le vendredi 22 août.

Comme l'an dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organisera le jeudi 24 juillet une grande journée de sensibilisation aux handicaps, avec la découverte de la pratique sportive adaptée. La matinée sera dédiée aux

enfants de 3 à 6 ans et l'après-midi aux enfants de 7 à 16 ans.

Autre temps fort de l'été : la traditionnelle journée inter-centres avec les accueils de loisirs de Javené, Billé et Romagné. Cette journée se déroulera le mardi 26 août à Javené. Le grand jeu aura pour thème « Mission Cléopâtre ».

Le spectacle et l'exposition de fin d'été auront lieu le jeudi 28 août, à 18 h 30, à la salle Hermine.

Les tarifs 2025

Les tarifs de l'accueil de loisirs ont été fixés par le Conseil municipal le 25 avril dernier. Ils seront appliqués du 7 juillet 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. Afin d'harmoniser le calendrier de revalorisation des tarifs communaux, une tarification annuelle sera instituée à compter de 2026.

Quotient familial CAF/MSA	Tarif journée (avec repas)	Tarif demi-journée (sans repas)	Tarif demi-journée (avec repas)
Lécoussois QF 1 0 € à 600 €	12.60 €	4.10 €	9.25 €
QF 2 601 € à 900 €	13.60 €	4.65 €	9.75 €
QF 3 901 € à 1200 €	14.60 €	5.20 €	10.30 €
QF 4 1201 € à 1500 €	15.60 €	5.75 €	10.85 €
QF 5 > à 1500 €	16.60 €	6.30 €	11.40 €

Participations complémentaires : de 3 € à 12 € selon les sorties, séjours de 140 € à 160 € en fonction du quotient familial.

Tarif pénalité pour retard : 5 €

En pratique : les inscriptions pour l'été

Les inscriptions à l'accueil de loisirs pour l'été sont ouvertes sur le portail famille Carte T@too depuis le 20 mai. La clôture des inscriptions est fixée :

- pour la période du 7 juillet au 1er août : le vendredi 20 juin
- pour la période du 4 au 29 août : le samedi 5 juillet

Les annulations ou modifications ne seront plus possibles en ligne au-delà de la date butoir de chaque période.

Mini-séjours : une réunion avec les familles

Comme chaque année, la commune va organiser une réunion d'information pour les familles des enfants inscrits aux mini-séjours de l'été. Cette réunion aura lieu le mercredi 25 juin, à 18 h, au réfectoire du Pôle Enfance.

Activité périscolaire : des séances de médiation par l'animal

Sandra Haugeard, qui fait partie de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et du périscolaire de la commune, propose depuis le 27 mai une nouvelle activité sur le temps du midi, à l'école Montaubert. Titulaire de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), elle anime des séances de sensibilisation au comportement canin. Elle est accompagnée de sa chienne Bella, une femelle Malamute de l'Alaska âgée de 6 ans. « *Bella est très affectueuse, amicale et sociable* » confie Sandra. « *C'est un adorable compagnon de vie. Conformément à la réglementation, un vétérinaire-comportementaliste a donné son accord pour qu'elle participe aux séances.* »

Deux séances d'environ 45 min sont proposées tous les mardis midi. Chacune d'elles réunit un petit groupe d'enfants âgés de 6 à 10 ans, inscrits par leurs parents. Sandra a suivi une formation pour animer ces ateliers PECCRAM (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure). « *Le but est de montrer aux enfants les comportements à adopter avec le chien, dans l'objectif de prévenir les morsures et surtout de favoriser une relation harmonieuse avec l'animal. Ces ateliers sont ludiques et pédagogiques. Cela passe par des petits jeux interactifs, des quiz, de courtes vidéos, etc.* »



L'animatrice Sandra Haugeard avec sa chienne Bella.

À partir de la rentrée prochaine, les séances seront complétées par une animation Lire Avec le Chien (LAC), activité ludique qui permet aux enfants de (re)trouver le plaisir de la lecture à haute voix.

« *La présence bienveillante du chien, qui n'est jamais dans le jugement, est un élément facilitateur qui crée un climat de confiance propice à rassurer l'enfant. La*

lecture devient alors un temps de plaisir et de partage » souligne l'animatrice.



École Montaubert : les tarifs périscolaires

Le Conseil municipal a fixé comme suit les tarifs périscolaires qui seront applicables à la rentrée de septembre 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025. Afin d'harmoniser le calendrier de revalorisation des tarifs communaux, une tarification annuelle sera instituée à compter de 2026.

Temps du matin : garderie

- Tarif : 1 €

Temps du midi : pause méridienne

- Repas et garderie : 6 €

- Projet d'accueil individualisé avec panier fourni par les familles (cas où le prestataire ne peut fournir un repas de substitution) : 2,60 €

- Repas adulte : 7 €

Temps du soir : ALSH périscolaire

- QF 1 (0 à 600 €) : 1,60 €

- QF 4 (1 201 à 1 500 €) : 1,90 €

- QF 2 (601 à 900 €) : 1,70 €

- QF 5 (> 1 500 €) : 2 €

- QF 3 (901 à 1 200 €) : 1,80 €

CMJ : la deuxième chasse aux œufs



Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé une chasse aux œufs le samedi 19 avril, en fin de matinée, dans la Promenade verte. Une trentaine d'enfants ont participé à ce jeu de piste qui s'est déroulé sous un temps clémente. Chacun est reparti avec des sachets de chocolat. Un grand bravo à Yoann, Gabin, Maël et Zoé qui ont organisé et encadré cette animation très appréciée !

Comité de jumelage : 50 Lécoussois à Steinsoultz



Du jeudi 8 au dimanche 11 mai, 50 Lécoussois ont rendu visite à leurs amis de Steinsoultz dans le cadre du jumelage. Pour la première fois cette année, ils ont voyagé de nuit. Partis en car le mercredi soir, ils sont arrivés le lendemain matin vers 10 h. Les Alsaciens les ont accueillis par un pot de l'amitié, avant que chacun rejoigne sa famille d'accueil.

Le vendredi, certains ont fait une excursion dans les Vosges ou en Suisse. L'ensemble du groupe a également parcouru le circuit du Km 0. Cette balade de 7,5 km permet de découvrir

les vestiges de la Première Guerre mondiale sur les trois fronts : le français, le suisse et l'allemand.

En soirée, les Alsaciens ont organisé une soirée « tartes flambées » (flammekueche). « *C'était la seule soirée commune programmée durant le séjour* » précise Dominique Duclos, président du comité de jumelage de Lécousse. « *Avec Pascal Bourdin, le président du comité de Steinsoultz, nous avons souhaité privilégier les échanges en famille.* »

Le samedi, certains ont visité le Musée

National de l'Automobile à Mulhouse, d'autres ont découvert la vallée du Munster ou sont allés en Suisse.

Le dimanche matin, les Lécoussois ont pris le départ à 9 h 30. Ils sont arrivés dans la commune peu après 22 h 30.

Un rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour une nouvelle rencontre l'an prochain à Lécousse. Des Steinsoultzois seront également présents au marché de Noël, le 23 novembre prochain. Ils cuisineront des tartes flambées et proposeront à la vente des produits alsaciens.

Médiathèque : les prochains rendez-vous

Exposition « Formes et couleurs »

Passionné de photo et de plongée sous-marine, Jean-Luc Leroy va exposer, du 1^{er} juillet au 30 août, des photos sous-marines sur le thème « Formes et couleurs ». Orange de mer, plumules d'or, anémone marguerite, anémone bijou, spirographe, holothurie lèche-doigt, oursin commun, blennie triptérygion, seiche... Les animaux présentés - car il s'agit bien d'animaux - sont à l'image de la beauté invisible qu'offrent notamment les fonds marins bretons, et plus particulièrement les eaux de la Côte d'Émeraude. Semblant appartenir au monde végétal, ces animaux aux formes variées explosent en couleurs lorsque ces dernières sont révélées par la lumière d'un des flashes du plongeur photographe.

- Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Ateliers créatifs « Anime tes coloriages ! »

Deux ateliers créatifs sur le thème des fonds marins seront proposés les mercredis 2 juillet et 27 août, à 17 h. Les coloriages des animaux marins seront pris en photo avec une tablette et s'animeront grâce à une application. Magique !

- Sur inscription, à partir de 6 ans. Inscription sur le site des médiathèques de la Fougères Agglomération : <https://mediatheques.fougères-agglo.bzh>

Horaires d'été

Les horaires de la médiathèque seront modifiés pendant l'été.

Ils seront consultables sur le site des médiathèques de Fougères Agglomération et sur l'IntraMuros de la commune.



Jean-Luc Leroy au cours d'une plongée.

Rando de Lécousse : 670 participants sur les deux jours



Carton plein pour la rando familiale proposée les 12 et 13 avril par l'US Lécousse et les Foulées de Lécousse ! Sur les deux jours, les différentes activités ont réuni au total 670 participants : 400 pour le VTT, 170 pour la marche, 20 pour le gravel et 80 pour le vélo route. Entre amis, collègues ou en famille, ce week-end très convivial a permis de (re)découvrir les sentiers de la commune et de la forêt de Fougères sur des circuits balisés.



Comité des fêtes : la fête de la Saint-Jean sans vide-greniers



La traditionnelle fête de la Saint-Jean, organisée chaque année par le comité des fêtes, se déroulera le samedi 21 juin au complexe sportif et culturel Pierre de Coubertin. De 17 h à 21 h, l'association mayennaise Payaso Loco sera de nouveau présente pour proposer une centaine de jeux à faire en famille ou entre amis. « *Ce moment convivial est toujours très apprécié. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Petits et grands y trouvent leur bonheur* » souligne Géraldine Limaux, la présidente du comité des fêtes.

La restauration et la buvette seront proposées à partir de 17 h. L'ambiance musicale sera assurée par un DJ à partir de 18 h et jusqu'au feu d'artifice, qui sera tiré vers 23 h 30. Les gens pourront danser sur toutes sortes de musiques populaires et festives.

Le traditionnel vide-greniers du dimanche n'aura pas lieu cette année, en raison d'un manque de bénévoles. « *Nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer les deux jours de fête et je le déplore sincèrement* » confie la présidente. « *Nous allons réfléchir sur comment réorganiser la fête sur les prochaines années.* »



Etat-civil

Naissances du 2 mars 2025 au 7 mai 2025

- 2 mars 2025 : Leya, Andrée, Simone DUPAS – 6, rue Saint-Corentin
 8 mars 2025 : Nino, Didier, Michel CHERBONNEL – 1, rue Sainte-Anne
 14 mars 2025 : Lylio, Alain, Constant MAUPILE – 7, rue de Saint-Brieuc
 15 mars 2025 : Emma, Alicia, Kaëlig BESNARD GASCOIN – 7, rue Camille Claudel
 7 mai 2025 : Briac COSSIC – 13, rue de Gibary

Décès du 21 février 2025 au 14 mai 2025

- 21 février 2025 : Mme Marie-Joseph FEUVRIER née FREMY – 33, la Haute Chararie
 25 février 2025 : Mme Denise DELAUNAY née FROC – 8, rue du Clair Logis
 22 mars 2025 : M. Serge LEGRIS – 7, boulevard de la Côte du Nord
 14 mai 2025 : M. Claude DARDENNE – 5, rue Paul Sérusier

Les permis de construire

- M. TOURNEUX et Mme PLACE – 2, rue Comtesse de Ségur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 28/03/2025.
- M. et Mme GUILLEUX – 2, Villeneuve : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 18/03/2025.

Les déclarations préalables

- M. GUENARD Mickael – 19, rue Lenoir de la Cocherie : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 07/03/2025.
- Mme JOURNAUX et M. DESPAS – 6, rue Saint-Corentin : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 30/04/2025.
- M. FEVRIER Jean-Louis – 44, rue de la Guillardière : la modification des clôtures. Arrêté du 12/03/2025.
- M. LE BRAS Tanguy – 7, rue des Meuniers : la modification des clôtures. Arrêté du 14/03/2025.
- Store et Portail – 1, rue d'Espagne : la modification des clôtures. Arrêté du 17/03/2025.
- M. RABILLARD Anthony – 7, rue des Bourreliers : l'isolation par l'extérieur. Arrêté du 20/03/2025.
- M. MIKAYELIAN Sulik – 20, rue Pierre Beylet : l'installation d'une pergola. Arrêté du 25/03/2025.
- M. GARZON Yoann – 2, allée de la Basse Bayette : la construction d'un abri vélo. Arrêté du 25/03/2025.
- M. LEFEUVRE Yohann – 5, rue des Bourreliers : le remplacement des huisseries. Arrêté du 26/03/2025.
- M. TOUCHARD Guy – 12, rue Colette : l'installation d'une pergola. Arrêté du 27/03/2025.
- Commune de Lécousse – La Vallée : la construction d'une cabane perchée pour enfants. Arrêté du 10/04/2025.
- M. CHEMIN Mickael – 48, la Burelais : la rénovation d'une façade de bâtiment. Arrêté du 14/04/2025.
- M. TRIDEAU Jean-Pierre – 12, rue d'Espagne : le remplacement de la porte de garage. Arrêté du 17/04/2025.
- M. FIAUX Thomas – 9, rue François Cevert : la modification des clôtures. Arrêté du 17/04/2025.
- M. BEAULIEU Philippe – 4, rue Marcel Cerdan : la modification des clôtures. Arrêté du 25/03/2025.
- M. CHEMIN Jean-Pierre – 1, La Porcherie : la modification de la façade avec création d'une ouverture et d'un escalier. Arrêté du 14/04/2025.
- Bear Environnement – 11, rue Claude Debussy : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 24/04/2025.
- M. AROT Paul – 2, impasse de la Noé : la modification des clôtures. Arrêté du 25/04/2025.
- Mme OGER Sandrine – 7, rue du Brabant : la construction d'une piscine. Arrêté du 28/04/2025.
- Globe Energy – 7, chemin de la République : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 11/05/2025.
- M. COLLIN Hervé – 16, rue Camille Claudel : l'installation d'une pergola. Arrêté du 15/05/2025.
- Mme LEPRIEUR Nelly – 30, chemin de la République : l'installation d'un store banne avec coffre. Arrêté du 18/05/2025.
- Solution Climat – 1, rue Elisa Mercoeur : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 22/05/2025.
- Nova Energie – 2, allée de la Basse Bayette : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 24/05/2025.
- M. THOREUX Maxime – 34, rue Camille Claudel : l'installation d'une pergola. Arrêté du 28/05/2025.
- M. LECHARPENTIER Alain – 1, rue François Cevert : la modification des clôtures. Arrêté du 30/05/2025.
- M. TOSTIVINT Loïc – 8, rue Saint-Corentin : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 02/06/2025.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste
Dr Ronan Garnier, médecin généraliste
Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée
02 22 66 89 23

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
02 99 94 37 75

Raphaële Granger, sophrologue,
psychopraticienne et coach
07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Mathilde Davoust Virgil Hamelin
07 71 58 50 55 06 45 93 39 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Le CLIC :

02 99 98 60 23 à Fougères

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78

28
DANS
COMMUNES

Location de vélos

à assistance électrique

Un service opéré par : **FOUGERES**

Un service de : **AGGLO**

A votre tour !

- > La maison des mobilités < (gare routière)
- > Le site www.lesurf.fr <

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

Ces travaux sont interdits les dimanches.

Alexandre Boittin
06.08.71.10.86
ab4.paysage@gmail.com

Taille raisonnée
Entretien, Création
Cloture Terrasse
Broyage
Particuliers et professionnels

AB4 Paysage

ENTREPRISE
POMMEREUL

02.99.99.43.40
www.pommereul.com

Installations
Dépannages
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES

3 rue Théodore Levannier
ZAC La Meslais
35133 LECOUSSE

E.Leclerc

Lécousse - Faugères



Flashez & retracez nos catalogues !



Boucherie



Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

📞 Pour toute commande, contactez-nous au **02.99.94.80.00**

E.Leclerc
Lécousse - Faugères

E.Leclerc
DRIVE

parapharmacie
E.Leclerc

Suivez-nous :

